

GUY V, COMTE DE FOREZ (1248-1250).



Guy V, comte de Forez, accompagna saint Louis à la septième croisade, en 1248. Il se prépara à cette pieuse expédition par diverses donations aux monastères de la province : la Bénissons-Dieu, Bonlieu, Joursey, etc. Après avoir signé la charte de franchises accordée, au mois de juin 1248 aux habitants de Saint-Germain-Laval, par Artaud de Saint-Germain, il se rendit à Marseille, au mois d'août suivant. Le livre des Compositions du comté de Forez rapporte, en effet, que le dimanche après l'Assomption de l'année 1248, il adressa de cette ville à son châtelain de Lavieu en Forez, l'ordre de faire jouir Guillaume du Vernet, bourgeois de Montbrison, qui avait géré ses affaires, de quelques rentes qu'il lui avait assignées, en récompense de ses services, sur ladite châtellenie de Lavieu.

Le comte de Forez était suivi à la croisade de plusieurs vassaux, parmi lesquels on remarque Ferry de Vernolles et Jean de Châteaumorand, chevaliers, et de cinq ecclésiastiques qui devaient servir d'aumôniers et de chapelains à son corps de troupes : Bernard d'Ecotay, Guy de Pressieu, Jacques de Place, Guillaume du Soleillant et Etienne de Bèce. L'armée des croisés s'arrêta dans l'île de Chypre, où Guillaume d'Acre, chevalier, s'attacha à la personne du comte de Forez, son parent. Guy V se conduisit valeureu-